HAL open science

“ Écrire pour rester en vie ”.

Isabelle Charpentier

▶ **To cite this version:**

Isabelle Charpentier. “ Écrire pour rester en vie ”.. Awal (Cahiers d’études berbères), 2021, Les usages sociaux de la littérature en Afrique du Nord, 45-46, pp.129-152. hal-03681463

HAL Id: hal-03681463

https://u-picardie.hal.science/hal-03681463v1

Submitted on 30 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

« Écrire pour rester en vie ». Littérature féminine et violences de genre pendant la 'décennie noire' en Algérie

Isabelle Charpentier (Université de Picardie – Jules Verne – Centre Universitaire de Recherches sur l'Action publique et le Politique, Épistémologie et Sciences Sociales (CURAPP-ESS – UMR 7319)

L'usage stratégique du viol de femmes enlevées et séquestrées par des groupes islamistes radicaux comme arme de guerre, caractéristique tragique de la guerre civile algérienne pendant la « décennie noire » des années 1990, constitue une violence sexuelle et genrée spécifique. Cette période dramatique a amené les écrivains algériens à réactiver la dimension sociale de la littérature, et à lui conférer une dimension thérapeutique. Contre le silence individuel et collectif, les « mariages de jouissance » ont été spécifiquement dénoncés par des auteures (franco-)algériennes d'expression française, plus ou moins (re)connues en Algérie et/ou en France. Restituant, par des procédés narratifs spécifiques, les drames, les souffrances et les traumatismes liés aux massacres et au climat de terreur, des auteures telles Maïssa Bey, Wahiba Khiari, Leïla Marouane, Badra Moutassem-Mimouni, Leïla Sebbar ou encore Hafsa Zinaï Koulid ont cherché à mettre en mots l'indicible dans des essais, des romans (parfois autobiographiques ou autofictionnels) ou des nouvelles.

Au-delà, ces écrivaines questionnent dans leurs récits les rapports sociaux de sexe et la domination masculine en temps de guerre comme en temps de paix, dans un pays qui demeure profondément patriarcal, tout en interrogeant, dans les textes eux-mêmes, la forme, la fonction mais aussi les coûts (matériels et symboliques) de l'engagement dans l'acte même d'écrire dans un tel contexte. Vecteurs de reconstruction de soi pour des auteures parfois touchées dans leur propre chair, ces textes littéraires s'imposent comme autant de prises de parole publique, et peuvent s'analyser comme des lieux symboliques de perpétuation de la mémoire, de résistance à l'amnésie et au silence.

Avant d'aborder cette violence de genre spécifique et les manières dont elle a été traitée dans la littérature d'expression française écrite par des (Franco-)Algériennes, il convient de rappeler brièvement le contexte de grave crise économique, sociale et politique dans laquelle cette prise d'écriture va survenir, et de proposer préalablement un éclairage sur l'émergence dans l'espace éditorial d'écrits qu'il semble d'usage, en théorie littéraire, d'homogénéiser artificiellement (et, souvent, de minorer esthétiquement) sous le label de « littérature d'urgence ».

1. La « littérature d'urgence » : une assignation esthétique disqualifiante, une réalité (éditoriale) complexe

Fréquemment dénommée la « décennie noire » ou la « décennie du terrorisme », cette période violente de l'histoire algérienne s'enracine dans le contexte de crise économique et sociale aiguë (montée du chômage de masse, notamment chez les jeunes, inflation, accroissement des disparités de revenus, la rente gazière et pétrolière ne profitant qu'à une petite oligarchie, faiblesse du pouvoir d'achat et pénurie de certains biens de première nécessité, développement du commerce informel, difficultés en matière de logements et d'infrastructures…), mais aussi d'affairisme, de clientélisme et de corruption généralisés, qui marque les années 1980, où le parti unique de gouvernement, le FLN, apparaît affaibli et décrédibilisé. Après la répression sanglante par le régime des émeutes populaires d'octobre 1988 (qui ont fait un demi millier de victimes) et le climat insurrectionnel qui en découle, le gouvernement est conduit à rédiger une nouvelle Constitution qui ouvre la voie au multipartisme. Pour la première fois depuis l'indépendance proclamée en juillet 1962, l'Algérie semble s'engager, en 1989, dans un processus de démocratisation. En l'espace d'une année, plus d'une centaine de partis voient le jour, dont des partis islamistes, avec lesquels le président Chadli Bendjedid, colonel successeur de Boumediene en 1980, doit dorénavant dialoguer.

Lors des premières élections législatives « libres » de 1991, le Front Islamique du Salut (FIS), parti islamiste de masse légalisé en 1989, particulièrement hétérogène dans sa composition, parvient à s'imposer dans le champ politique. Craignant une large victoire de cette formation d'opposition politico-religieuse radicale, militant pour la création d'un État islamique et prétendant incarner la moralité, le gouvernement prend la décision (très controversée au sein même du FLN) d'annuler les élections après les résultats du premier tour, interrompant ainsi le processus de démocratisation. Un « Haut Comité d'État » (HCE) soutenu par l'armée prend le pouvoir et contraint le président Chadli à démissionner en janvier 1992. L'état d'urgence est proclamé – qui ne sera levé qu'en février 2011. Le HCE fait appel à Mohamed Boudiaf, ancien chef historique du FLN alors exilé au Maroc, qui promet des réformes. Avant de chercher à circonscrire l'influence du FLN, il commence par décréter l'interdiction du FIS et en fait arrêter de nombreux membres. Il est assassiné en juin 1992.

Sa mort fait reculer toute perspective de pacification et marque le début d'une vague de violences menées par différents groupes de guérilla islamiste (Mouvement Islamique Armé – MIA –, Groupe Islamique Armé – GIA –, Armée Islamique du Salut – AIS), qui prennent pour cibles les représentants des autorités gouvernementales (militaires, policiers,

fonctionnaires…) puis, à partir de 1993, les populations civiles, notamment les intellectuel(le)s et artistes francophones (journalistes, écrivain(e)s, enseignant(e)s, avocat(e)s, juristes, musicien(ne)s, danseuses, chanteuses…), mais aussi écolières, lycéennes, étudiantes…, dans les villes comme dans les campagnes. Selon les sources, ce conflit armé interne a fait entre 150 000 et 200 000 victimes[1]. On notera qu'il perdure encore aujourd'hui, notamment dans les maquis de Kabylie, où il s'est régionalisé sous la bannière d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI).

Dans l'espace littéraire algérien, tant de la part d'auteur(e)s consacré(e)s que d'une nouvelle génération d'écrivain(e)s, le conflit a occasionné une importante vague d'écrits, (faussement) homogénéisés par la critique littéraire occidentale sous l'étiquette « littérature de l'urgence », rapportant les drames liés aux massacres.

Il convient d'abord de souligner que pendant la décennie 1990, écrire en français pour un(e) Algérien(ne) vivant dans son pays entraînait un risque potentiellement mortel : comme l'a rappelé le romancier Rachid Mimouni, figurant lui-même à l'époque sur la liste noire des islamistes et contraint de quitter, en décembre 1993, Boumerdès pour Tanger, quatre des cinq écrivains assassinés en Algérie en 1993 étaient auteurs de livres en français. C'est pourquoi plusieurs écrivain(e)s ont commencé à écrire et à être édité(e)s sous un pseudonyme, qu'ils/elles ont conservé après son dévoilement. Ainsi, par exemple, des romancières Leïla Marouane et Maïssa Bey. Il faut également noter que certain(e)s auteur(e)s algérien(ne)s publié(e)s en France (ou qui y aspiraient) admettent aujourd'hui avoir souffert que leur écriture soit alors souvent réduite à un simple « témoignage » contingent sur (les difficultés des femmes pendant) la « décennie noire », sans qu'une grande attention soit portée à la dimension proprement esthétique de leurs productions. Cette assignation littérairement stigmatisante, qui constitue pour les écrivain(e)s une (autre) forme de violence symbolique, est d'autant plus mal vécue qu'elles/ils ressentent le décalage existant entre les représentations des violences islamistes telles qu'elles circulent médiatiquement en France (parfois sur la foi de témoignages d'exilé(e)s) et la réalité de la vie quotidienne en Algérie à l'époque, que nombre de citoyen(ne)s s'ingénient précisément, comme une tactique de résistance, à continuer à mener coûte que coûte de la manière la plus « normale » possible compte tenu du contexte. De fait, particulièrement fortes en cette période de crise politique aiguë, les attentes des éditeurs français – au moins de ceux proches du pôle « commercial » – semblent alors

[1] *Cf.* Luis Martinez, « Algérie. Les massacres de civils dans la guerre », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 8, n° 1, 2001. Je remercie chaleureusement Emmanuel Pierru pour sa relecture attentive de ce texte.

plutôt s'orienter vers des mises en récit testimoniales « paroxystiques », « spectaculaires », des réalités indéniablement dramatiques de la guerre civile, et sollicitent les auteur(e)s en ce sens.

Militante des droits de l'homme et de la cause des Algériennes, condamnée à mort par les intégristes, une romancière et cinéaste résidant alors à Alger n'accepte pas l'intimidation et la perspective de l'exil – auquel elle sera finalement contrainte de se résoudre –, malgré les assassinats qui ont commencé à décimer ses amis intellectuels. Si elle entendait bien refuser le silence et continuer à écrire et à publier en Algérie des romans en langue française qui dénonçaient les exactions des islamistes, notamment celles exercées à l'encontre des femmes, elle a rejeté toute complaisance dans ses écrits et tenté, à l'instar de ses compatriotes, de continuer à vivre le plus normalement possible, malgré les tensions, la violence quotidienne et les menaces. Avec l'écriture, vitale, il s'agissait là, selon elle, de la résistance la plus efficace à opposer à l'extrémisme religieux, comme elle le souligne dans un entretien réalisé à Paris en janvier 2007[2] :

> « Ma vie en Algérie était comme celles de centaines de milliers d'autres femmes et hommes. Se maintenir en vie constituait l'essentiel, déjouer tous les pièges tendus par la mort. […] Je ne pouvais accepter le sort de l'exil, d'être coupée de l'Algérie. Sinon, à quoi bon ce combat ? Je répétais tous les jours que je ne pouvais pas concevoir ma vie en dehors de l'Algérie. […] Mais les cultures arabo-musulmane et française sont parties intégrantes de mon algérianité. Je considère que celui qui rejette une partie de cette histoire renie par là même son identité. Être Algérienne, c'est accepter toutes les composantes de mon histoire. […] Ma place était là-bas. Ma vie ou ma mort, c'était en Algérie. […] Les intégristes ont dit : "Si vous parlez, c'est la mort. Ou alors l'exil." […] C'est l'exil ou la mort. Le silence ou la mort[3]. […] Les premiers tracts intégristes disaient : "Celui qui nous insulte par la plume périra par la lame." […] Ils ont tenu leur promesse en passant à l'action pour égorger à tour de bras journalistes et écrivains, ainsi que tous ceux qui, par leur façon de vivre, disaient non à l'idéologie islamiste totalitaire, injuste et rétrograde, qui, sous le couvert de la religion et d'une prétendue réappropriation de la culture arabo-islamique, vise à rejeter toute idée de modernité, déclarée impie et sacrilège. […] Et on doit bien reconnaître […] que le fer de lance de leur combat reste sans conteste dirigé contre la femme […]. Le modèle de société qu'ils entendent imposer est basé sur la soumission totale de la femme. […] J'écrivais pour rester en vie, oui, j'écrivais… […] J'étais menacée, mais je m'étais donné pour mission d'être témoin et mémoire, et je consacrais tout mon temps, mes jours et mes nuits, à écrire. […] Pour déchirer le silence qui enfermait… qui m'enfermait et dire mon désir de vivre. […] Quand j'étais enfant, mon père [militant pour l'indépendance, arrêté devant ses yeux par l'armée française] disait que le silence des indifférents autorisait le crime et la trahison. […] Je tenais dans des cahiers d'écolier la chronique des drames vécus dans leur chair et leur sang par des héroïnes anonymes. Je relatais leur agonie […] pour empêcher que leur mort ne se double du silence. […] Par la suite, j'ai utilisé ces notes pour écrire d'autres romans en restant au plus près des faits, être dans la sincérité. […] Quand on était sur leurs listes, les intégristes n'avaient de cesse de vous avoir. […] Je veux rendre hommage aux artistes assassinés. […] On [les démocrates] serait l'émanation d'un Occident corrompu. […] C'est complètement faux. Nous ne sommes pas une minorité. Nous représentons cette majorité silencieuse, qui est de loin plus forte que les militants

[2] Les entretiens dont on propose ici des extraits ont été réalisés de décembre 2006 à mai 2012 dans le cadre d'une enquête initialement collective, réalisée sous l'égide du réseau de recherche international pluridisciplinaire « Femmes, Maghreb, écritures » et placée de 2005 à 2008 sous la direction de Christine Détrez (ENS LSH Lyon) – FSP France Maghreb – MSH.

[3] On trouve ici un écho de la fameuse formule de l'écrivain et journaliste d'expression française Tahar Djaout, assassiné en mai 1993 : « Si tu te tais, tu meurs. Si tu parles, tu meurs. Alors, parle et meurs ! ».

> du FIS ou les gens du pouvoir. […] Les gens ne voulaient pas céder à l'intégrisme. Ils travaillaient, pensaient, lisaient, écrivaient, faisaient de la politique. Ils n'ont pas déserté les rues. Ils allaient à l'école ou à l'usine. Se rendre au travail était un acte de résistance. »

La romancière Maïssa Bey a également fait – et maintenu – le choix de continuer à vivre en Algérie alors qu'elle publiait déjà sous pseudonyme dans l'Hexagone des textes en français évoquant les violences de la guerre civile. Elle n'a pas cessé, pendant toute la décennie 1990, d'aller travailler (elle était alors conseillère pédagogique et s'occupait de la formation des enseignants), de se déplacer seule en voiture sans se voiler. Revenant sur cette période, elle confie longuement en entretien :

> « Je faisais des choses, je me dis maintenant, je devais quand même être un peu malade, […] je sillonnais… j'allais dans des *wilayas* [collectivités publiques territoriales de type provinces ou préfectures], dans des *daïras* [subdivisions des *wilayas*], […] avec ma voiture, sans voile, sans rien, j'allais voir des enseignants. Et je partais du principe : ces jeunes enseignants, ces jeunes enseignantes, elles le font tous les jours, elles ! Je prenais des précautions, j'y allais pas trop tôt et je repartais pas trop tard, et j'étais beaucoup plus en sécurité qu'elles car moi, j'avais mon véhicule, et que… bon… des fois, mon fils aîné a refusé de me laisser partir, il m'accompagnait, il me disait : "t'y vas pas toute seule, c'est pas possible", mais je le faisais, c'était dans des villages reculés, parce que je me disais : mais eux, ils vont à l'école, ils vont enseigner, ils vont pas arrêter, ils en ont besoin matériellement, donc moi, y'a pas de raison que je me sente plus visée qu'eux, ou que j'ai plus peur qu'eux. Et donc je le faisais mais tout le temps, tout le temps… Alors je disais ça aux gens, ils me disaient : "mais tu es inconsciente, tu peux pas…", mais je partais du principe aussi que si moi, j'avais besoin que ma fille aille à l'école tous les jours… […] Si je l'envoie tous les jours à l'école, il y a d'autres parents qui envoient leurs enfants […]. Maintenant, […] on fermait la porte, on ne savait pas si on allait finir le jour, mais on le faisait, on le faisait à ce moment-là. Et il y avait une chose qui m'avait terriblement choquée quand j'étais venue en France, c'était… c'était la manière dont les gens voyaient notre vie, la manière dont on se battait, etc. Il y a eu une incompréhension incroyable [insistante] côté français de ce que représentait pour nous le fait de vivre et d'avoir choisi de vivre en Algérie… […] Ce qui fait que moi, en tant que… c'est-à-dire en tant qu'écrivain, je n'intéressais pas grand monde, j'étais plus considérée comme témoin de la réalité algérienne que comme écrivain. Ce qui fait que dans ma relation à l'écriture, ça a été douloureux, ça. Je n'intéressais, me semblait-il, les gens, qu'en tant que je pouvais témoigner de la situation en Algérie. […] Écrivant dans des maisons d'édition françaises, donc lue beaucoup par des Français, […] j'avais l'impression qu'il y avait comme ça des images, des stéréotypes, ou sur l'Algérie, ou sur la femme algérienne ou… un horizon d'attente… […] Et ça continue encore aujourd'hui ! […] Au niveau de l'écriture, j'avais essayé de me conformer aux attentes, en écrivant un roman très structuré, etc., et ensuite […] une fois que j'avais été publiée, il y avait d'autres attentes, d'autres attentes, d'un public français, des éditeurs français aussi, qui auraient voulu que je sois un peu plus… que je ressemble un peu plus au truc […] de […] "brûlée, voilée, etc.", […] il y a de ça… Ça, ça intéresse… Mais moi, il n'était pas question… Ça, ça ne m'intéresse pas, et je n'ai jamais voulu faire de concession, jamais… […] Mais mon problème, c'était que je parlais quand même de certaines choses qui étaient… de l'urgent, de l'actuel, etc. […] J'avais l'impression que si j'avais pu écrire certaines choses sous le coup de la colère, n'est-ce pas… tout ça, peut-être qu'après… Qu'est-ce que ça ferait quand il n'y aurait plus de colère ? […] Parce que j'avais eu envie sur le coup de dénoncer certaines choses, qui étaient très actuelles, donc […] qui pouvaient être un moteur, un élan pour l'écriture, mais après, est-ce que j'aurais pu continuer ? C'est la question qui se posait pour tous ceux qui ont été appelés les auteurs de… de l'urgence, il y en a qui ont écrit un roman, il y en a qui en ont écrit deux, et puis après on disait : mais jamais ils construiront une œuvre. Et dans ma tête, c'était quelque chose que je me posais à propos de moi. […] Ces attentes [des éditeurs français auxquels elle avait envoyé des manuscrits pendant la décennie 1990], ça a été explicite, […] "on voudrait que ce soit plus ceci, plus cela", […] pour le premier roman [*Au Commencement était la mer*, finalement publié aux Éditions Marsa en 1996] […], j'ai des lettres encore dans lesquelles on disait : "alors, voilà, votre livre est trop difficile, il est trop poétique… poétique… trop beau", c'était ça, "pour parler de la sanglante réalité algérienne" ! Ah, c'est les termes… oui, oui, "poétique" ou "poétisant", oui, "poétisant", c'était minoratif… […] Oui, oui, c'est Le Seuil je crois ! Il aurait fallu… ah oui, il y en a même… je crois même que c'est dans la même lettre […] où il disait : "il aurait fallu appeler… faire le

> portrait de… […] Djamel [le frère de l'héroïne de *Au Commencement était la mer*, qui s'est radicalisé dans le fondamentalisme religieux], avec plus de sang, avec […] un peu plus d'ancrage dans la réalité." Il y en a un qui me propose de mettre un des frères dans le service national, qui aurait été tué, enfin… […] On reconnaissait des qualités au texte, mais il ne correspondait pas aux attentes d'un public en attente de… d'explications sur les événements, voilà ! Ah oui, ça, je l'ai senti, et ça, ça a été une de mes plus grandes révoltes parce que… et maintenant, jusqu'à maintenant, je ne veux pas… attention, ça ne veut pas dire que je me juge au-dessus des critiques ou… mais il est hors de question [insistante] que quelqu'un me fasse dévier de l'histoire que j'ai en tête[4]... »

La romancière Leïla Marouane qui, à l'instar de Maïssa Bey, écrit également sous pseudonyme, se trouve dans une situation comparable, alors qu'elle a décidé, elle, de s'exiler en France. En 1989, après qu'elle eut réalisé un reportage en tant que journaliste sur les femmes abandonnées dans la Casbah d'Alger, elle est agressée près de chez elle par un commando islamiste, qui la laisse pour morte. Réfugiée en France en mai 1990, naturalisée en 1994, elle publie en septembre 1996 sous pseudonyme son premier roman, *La Fille de la Casbah*, chez Julliard, qu'elle dit avoir choisi en raison des prises de position antérieures de l'éditeur en faveur de l'indépendance de l'Algérie, mais aussi parce qu'il s'agissait, à ses yeux, d'une maison d'édition qui ne l'inciterait pas forcément à faire la promotion de son livre à une période où elle craignait pour sa vie. Mais un critique littéraire parisien influent révèle dans un magazine qu'elle écrit sous pseudonyme, et assortit son article d'une photographie. Nombre de ses con(sœurs)frères journalistes ont déjà été assassiné(e)s en Algérie (dont son ami Tahar Djaout), des écrivain(e)s algérien(ne)s sont encore menacé(e)s de mort, y compris lorsqu'ils résident en France, et Leïla Marouane ne se sent plus en sécurité dans son appartement parisien. Au grand dam de son éditeur, elle refuse, à l'exception de quelques émissions radiophoniques, toutes les opérations de promotion du livre – en particulier une invitation de l'hebdomadaire *Paris-Match*, qui propose de l'accompagner, de nouveau… dans la Casbah d'Alger, pour y réaliser un reportage photographique. Fuyant toute publicité, souhaitant se protéger et protéger des membres de sa famille restés en Algérie (et déjà menacés), elle quitte Paris en novembre 1996 et passe un an et demi à l'étranger. C'est ce qu'elle raconte en entretien :

> « Je voulais pas faire de promo… J'ai changé de nom pour protéger mes sœurs qui à l'époque étaient… [en Algérie]. Ma mère venait de mourir, elle m'avait dit : "attention à tes sœurs !", moi j'avais été menacée, à cause de moi, ma sœur aussi a été… quelqu'un lui a tiré dessus, on les a embêtées quoi, on a embêté mes sœurs, donc moi je voulais pas… C'est pour ça que j'étais en colère après la révélation du pseudonyme, […] je n'ai pas supporté, […] j'étais déjà plus ou moins connue, mais pas physiquement, mon nom était connu… Et pour peu que ma photo apparaisse et qu'on sache que c'était un pseudonyme : "ah oui, c'est Leyla Mechentel", on a su tout de suite qui j'étais… J'ai du déménager, je suis partie […] me cacher, enfin, j'étais dans une parano qui frôlait un peu la psychiatrie, quoi ! […] C'était tout à fait normal, à l'époque, c'était dans le sens des choses, quoi. […] *Paris-Match* m'a proposé de m'emmener à la Casbah, faire des photos ! Évidemment j'ai dit non ! L'éditeur m'en avait parlé, […] il m'a dit :

[4] Maïssa Bey, Entretien avec Christine Détrez (non publié), février 2007.

> “écoutez, *Paris-Match* voudrait vous emmener faire des photos à la Casbah, avec les femmes de la Casbah”… J’ai dit : vous êtes gentil, mais… […] [L’éditeur] me voyait blanchir quand il me faisait des propositions comme celle de *Paris-Match*, j’ai du changer de couleur… Un auteur ne refuse pas ça… Si ça avait été dans des conditions sympas et tout, je l’aurais fait, pourquoi pas, mais là… les narguer carrément… […] En plus, […] j’ai bien connu la Casbah, donc j’ai habité à la Casbah, je pouvais pas revenir : voilà, j’arrive de Paris, je viens faire des photos, *Paris-Match*, nanana… Donc j’ai refusé… Sinon, […] j’ai eu une assez bonne presse, mais j’en voulais pas, moi. Je n’en voulais pas. Les radios, à la limite, je voulais bien y aller, je voulais pas de télé, je voulais pas de… J’étais dans une sorte… Voilà, je craignais pour ma vie, pour les miens, pour moi-même ici à Paris […]. J’ai abandonné mon appart. […] Et j’ai passé un an à l’extérieur. Je suis partie… en pleine promo, je suis partie en novembre 96, le livre était sorti en septembre, et je suis rentrée à Paris en… mars 98[5]. »

Après l’épisode de 1996, Leïla Marouane aura d’autres occasions de regretter l’absence de « retenue » de Julliard, manifestement à la recherche de « coups médiatiques » commercialement rentables liés à l’actualité politique algérienne dramatique, et chez qui elle va néanmoins publier son deuxième roman, *Ravisseur*, en 1998. Á la suite de cette parution, les divergences indissociablement éthiques et esthétiques entre l’écrivaine et l’éditeur apparaissent de plus en plus évidentes. Dans une interview qu’elle accorde en 2001 à un quotidien oranais alors qu’elle vient justement de quitter son éditeur, elle déclare :

> « [Julliard] veut imposer à ses écrivains une certaine image de l’Algérie et les espaces thématiques à traiter. […] L’une des raisons qui m’a fait quitter l’éditeur Julliard, c’est sa volonté de me pousser à écrire dans un registre précis, défini par lui, c’est-à-dire une écriture féminine, avec en sus Schéhérazade des *Mille et une nuits* et la danse du ventre. On m’obligeait également d’écrire sur l’Algérie[6]. »

Dans un entretien de 2007, elle précise :

> « Après [*Ravisseur*, Julliard] voulait plus que j’écrive… il voulait que j’écrive que sur ça, la guerre en Algérie…. […] J’avais fait la proposition d’un thème [autre], et il me dit : “non, il vaut mieux écrire sur la guerre, c’est ce qui marche le mieux ou alors faites-nous quelque chose de très exotique, les *Mille et une nuits*, […] danse du ventre, *Mille et une nuits*”… […] J’aime bien, je renie pas ce qui… mais bon, je suis incapable de parler de ciel bleu, de rose des sables, de… […] J’ai accepté de partir de Julliard parce que je commençais à sentir qu’il leur fallait des trucs de guerre, tout ça… On le voit bien avec Yasmina Khadra [également publié chez Julliard], là, il a épuisé la guerre en Algérie, il est allé à Kaboul, enfin… il est allé… littérairement… Bagdad […]… Et je peux pas, voilà… Je ne peux pas… me laisser imposer des choses, je ne saurais pas le faire ! Si je n’ai pas envie de faire un truc [7]… »

Ces deux incidents témoignent plus largement du fait que « les auteurs s’orientent, dans le placement de leurs manuscrits, en fonction d’une représentation plus ou moins juste des différents éditeurs ou, du moins, de ceux à qui sont attachés […] de grands noms propres, du présent ou du passé[8]. » Mais, faute de connaissances suffisantes qui permettraient aux auteur(e)s, en particulier quand elles/ils sont prétendant(e)s à l’entrée dans le champ littéraire français et d’origine étrangère de les éviter, les mésinterprétations, bévues et malentendus

---

[5] Leïla Marouane, Entretien avec Christine Détrez (non publié), Paris, 2007.
[6] *Ead*., « Entretien avec Ahmed Cheniki. L’écriture au bout du désir », *Le Quotidien d’Oran*, 18 novembre 2001.
[7] *Ead*., Entretien avec Christine Détrez, *op. cit*.
[8] Pierre Bourdieu, « Une révolution conservatrice dans l’édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, mars 1999, p. 4.

possibles sont nombreux… Dans le cas présent, on voit bien à quel point la perception première, historiquement fondée, par Leïla Marouane de la maison fondée en 1942 par un « découvreur de talents », René Julliard (il a ainsi publié les premiers romans de Françoise Sagan ou de Jean D'Ormesson), apparaît abusée, en net décalage eu égard au nouveau positionnement (contraint) de la maison d'édition lorsque l'apprentie écrivaine lui propose en 1996 son premier roman. En effet, Julliard a été annexé un an auparavant par le plus « commercial » des éditeurs, Bernard Fixot, PDG de la filiale Nouvelles Éditions Robert Laffont-Fixot-Seghers-Julliard-Berlitz du Groupe de la Cité, qui se considère d'abord comme un « *publisher* », et qui cherche clairement à engranger les plus grands bénéfices possibles sur le court terme grâce à la mise en œuvre de méthodes marketing en direction du « grand public ». Dès cette époque, Fixot « multiplie les "coups" commerciaux tels que la publication de "témoignages chocs" (histoires de rapt, de viol, d'inceste, témoignages de transsexuels, etc.), de romans de gare et d'histoires à sensation propres à procurer de grands profits par la vente directe et à travers les cessions de droits à l'étranger et s'engage dans la course aux grands best-sellers internationaux[9]. » Il y a donc fort à parier que ce qui intéresse d'abord le département Julliard dans les deux premiers romans de Leïla Marouane, c'est précisément l'exploitation marketing sensationnaliste qu'il peut potentiellement faire de récits aisés à présenter comme des témoignages (l'écrivaine a été elle-même agressée dans la Casbah d'Alger, elle se pense encore menacée alors qu'elle s'est exilée en France…) sur un sujet d'actualité politique/médiatique brûlant, touchant, qui plus est, le terrorisme et l'islamisme radical, une ancienne colonie française en pleine guerre civile et les violences faites aux femmes arabes/musulmanes : la « décennie noire » en Algérie. Le fait que les deux romans, *La Fille de la Casbah* et *Ravisseur*, abordent en outre, dans un style violent et « désinhibé », un certain nombre de thématiques sexuelles, ne gâche sûrement rien à l'affaire, et au « coup » médiatique possible pressenti par Julliard-Fixot… Le désajustement objectif entre les attentes de l'éditeur (devenu) « commercial » et le projet esthétique de l'écrivaine prétendante, initialement contrainte d'écrire sous pseudonyme et de se cacher des médias, qui cherche précisément à commencer à se constituer un petit capital symbolique en choisissant le roman pour s'éloigner du genre du témoignage, disqualifié dans l'échelle interne des hiérarchies littéraires, mais aussi en refusant le traitement exclusif du « thème » de la décennie noire et/ou l'investissement des stéréotypes orientalistes, ne pouvait qu'aboutir à la rupture, qui survient effectivement en 2001.

[9] *Ibid.*, p. 17.

Clairement soucieuse de (re)gagner du crédit littéraire tout en conservant une diffusion élargie, Leïla Marouane rejoint alors une maison du pôle « littéraire », les éditions du Seuil, mieux dotées en capital symbolique, et dont elle estime alors qu'elles sont « plus ouvertes et mieux outillées pour accepter les idées et les démarches originales. […] Au Seuil, c'est la littérature qui prime. C'est pourquoi j'ai opté pour Le Seuil qui me donne une extraordinaire liberté de travail et qui respecte énormément les écrivains[10] », affirme-t-elle dans un entretien accordé à un quotidien oranais en 2001. Après y avoir publié *Le Châtiment des hypocrites* en 2001, puis *La Jeune fille et la mère* en 2005, elle quittera pourtant ce deuxième éditeur en 2006 pour rejoindre une grosse maison parisienne orientée essentiellement vers la production de *best-sellers*, Albin Michel, chez qui elle fera paraître son dernier roman à ce jour, *La Vie sexuelle d'un islamiste*.

Pour autant, malgré ces tentations « dramatisantes » et sensationnalistes des éditeurs situés au pôle le plus « commercial » du champ français, et les pressions qu'ils ont pu exercer, avec plus ou moins de succès, sur les écrivain(e)s, il ne s'agit nullement de nier le déchaînement de la violence islamiste, bien réelle, qui touche alors de plein fouet l'Algérie, et sur laquelle, en effet, nombre d'Algérien(ne)s ont alors écrit. Leïla Marouane le reconnaît elle-même :

> « [La] violence tant refoulée […] trouve dans la littérature un espace de libération, de délivrance. La violence marque le quotidien. Mais nous ne faisons que la refouler, que la dompter en quelque sorte. Écrire, c'est violenter notre propre corps, lui faire exprimer l'inexprimable. La littérature devient, malgré elle, un défouloir, un ersatz de la mémoire, d'une mémoire en pointillés, prompte à se réveiller dès qu'on la triture. Nous sommes quotidiennement sujets à de multiples violences, à diverses meurtrissures. Moi-même, j'ai vécu une violence physique concrète qui m'a longtemps marquée[11]. »

Selon l'écrivaine, l'une des manières de mettre littérairement cette violence en récit tout en s'en distanciant, c'est de recourir à l'humour, qui constitue en effet l'une des constantes stylistiques de ses différents romans, malgré leurs thématiques souvent tragiques :

> « Je pense que c'est en moi, c'est un humour aussi… propre à… Cet humour-là, je l'ai pris à Alger, et dans ma famille aussi, on riait de tout… […] Je sais le placer, c'est vrai… Et je trouve que c'est le meilleur moyen de désamorcer le tragique. Pour pas que ça soit du pathos… Pour alléger… Parce que lire un livre dur dur, sans se dérider une seconde, je pense que c'est intenable, c'est intenable[12]. »

Dans un certain nombre de textes, les écrivaines (franco-)algériennes vont dénoncer, parfois de manière extrêmement virulente, les violences sexuelles et genrées spécifiques, exercées en Algérie pendant la décennie 1990 par des groupes islamistes au nom d'une religion instrumentalisée et dévoyée.

---

[10] Leïla Marouane, « Entretien avec Ahmed Cheniki », *op. cit.*
[11] *Ead.*
[12] *Ead.*, Entretien avec Christine Détrez, *op. cit.*

2. « L'hymen comme butin de guerre ». Une violence de genre spécifique dénoncée par les écrivaines (franco-)algériennes

Durant la décennie 1990, le conflit armé engendre des violations massives des droits de l'homme, mais la violence touche les hommes et les femmes de manière différenciée : quand les premiers subissent régulièrement égorgements et décapitations, au moins 10 000 femmes auraient été victimes de viols, individuels ou collectifs, assortis ou non d'enlèvements et de séquestrations, d'esclavage sexuel, de tortures et/ou de meurtres. Selon un rapport du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le chiffre officiel de 3 000 Algériennes victimes de violences sexuelles perpétrées par des groupes islamistes armés entre 1994 et 1999 avancé par le Ministère de l'Intérieur algérien apparaît, en effet, très largement sous-estimé, et correspond bien davantage au nombre de femmes libérées de leurs bourreaux par les forces de l'ordre. Mais d'autres se sont échappées seules, sont rentrées sans rien dire du calvaire enduré dans leurs familles – qui n'avaient pas, la plupart du temps, déclaré l'enlèvement ni déposé de plainte –, ont quitté le pays, ont développé des troubles psychiatriques sévères, sont devenues des vagabondes et/ou des prostituées sans existence sociale – en cas de grossesse « illégitime » consécutive aux viols, de reniement par la famille ou de répudiation par le mari –, se sont suicidées, ou n'ont simplement jamais été retrouvées. Leur âge varie en général de 12 à 40 ans, mais une majorité de victimes serait des mineures.

Si la présence d'Organisations Non Gouvernementales comme de journalistes ou d'observateurs étrangers pendant cette période sombre était extrêmement réduite, les enquêtes de certains journalistes locaux indépendants et d'associations nationales et internationales de défense des droits des femmes, les témoignages de rescapées, de praticiens de santé publique et de militaires, mais aussi les déclarations de responsables des groupes armés eux-mêmes permettent ainsi d'attester aujourd'hui que les islamistes radicaux impliqués dans le conflit ont utilisé, systématiquement et à très grande échelle – voire planifié – le viol, individuel et collectif, comme arme de guerre.

Ces pratiques ciblaient essentiellement les fille(tte)s et les femmes non voilées, considérées comme « impies » (dites *moutabarridjate* – dévoilées – ou *kassiat arriat* – vêtues mais nues), qui continuaient à sortir dans l'espace public non accompagnées d'hommes, d'exercer une activité scolaire, estudiantine ou professionnelle, et en particulier les jeunes vierges – même si des adolescents et des hommes ont également pu subir des violences sexuelles. Ces exactions, qualifiées de « mariages de jouissance » [*zawadj el-moutafl* ou *zaouadj el-moutaa*], « réinterprètent » une tradition ancienne : après la mort du prophète Mohamed, les disciples

chiites du khalife Ali adoptent une coutume leur permettant de se marier lors du voyage qu'ils entreprennent pour faire le pèlerinage à la Mecque. Ce mariage ne dure que le temps du voyage, afin que les pèlerins ne s'adonnent pas, pendant cette période, à des pratiques sexuelles contraires à l'islam – *i.e.* hors mariage. Pour rendre licite cette union, il suffit de lire la *Fatiha*, un verset du Coran, devant deux témoins. Á partir de 1994, cette tradition a été opportunément réactivée et réappropriée par les groupes de combattants islamistes algériens cachés dans les maquis, pour s'autoriser le rapt et le viol de (jeunes) femmes, vierges de préférence, pendant toute la période de guerre civile. Le peuple algérien dans son ensemble ayant été déclaré « apostat » par un communiqué du GIA de 1995, de telles prises de femmes sont en outre considérées comme de légitimes « butins de guerre ».

Instrumentalisées politiquement, ces violences sexuelles relèvent d'une stratégie classique de terreur permanente et de profanation : visant à anéantir définitivement, moralement, socialement et parfois physiquement, les femmes violées dans leur identité de genre[13], elles servent aussi à humilier et à déshonorer les hommes de leur famille, considérés comme des « apostats », des « impies », des « mécréants », en particulier lorsque les exactions se déroulent devant leurs yeux alors qu'ils sont réduits à l'impuissance. Qu'il s'accompagne ou non du meurtre effectif de la victime, ce type de viol peut s'analyser comme une « mort identitaire » spécifique, un « *assassinat de genre* » « qui change définitivement la femme et vise l'espace de la reproduction de toute sa communauté. » « Adapté au sexe de l'objet », il « constitue l'exact pendant de l'égorgement de l'ennemi masculin qui rend infécond son sang versé[14]. »

Sans qu'il existe bien sûr de statistiques officielles, de nombreuses rescapées, traumatisées à vie, ont ensuite quitté le pays quand elles en avaient les moyens, ont sombré dans la folie, se sont suicidées (en particulier lorsque leurs noms avaient été divulgués), et/ou ont été reniées par leurs pères ou répudiées par leurs époux (et les belles-familles) déshonorés. C'est ce qu'affirme l'intellectuelle féministe Leïla Sebbar : « Certains pères ont renié leurs filles violées systématiquement dans les maquis, séquestrées et maltraitées par une bande d'hommes acharnés à les humilier lorsqu'ils ne les ont pas assassinées ou décapitées devant leurs compagnes[15]... » Dans son deuxième roman, *Ravisseur* (1998), Leïla Marouane dénonce

[13] *Cf.* Latifa Ben Mansour, *Frères musulmans, frères féroces. Voyage dans l'enfer du discours islamiste*, Paris, Ramsay, 2002, p. 233.

[14] Véronique Nahoum-Grappe, « Guerre et différence des sexes. Les viols systématiques (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », dans Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Presses Pocket, 1997, p. 187-188. C'est l'auteure qui souligne.

[15] Leïla Sebbar, « L'hymen comme butin de guerre », *Libération*, 21 mars 1995. Toutes les citations ultérieures de cette auteure renvoient à cet article.

cette attitude en mettant en scène un patriarche pathétique en perte de pouvoir qui, lors d'une crise de colère, bat et manque de tuer sa fille aînée Samira, traumatisée par son enlèvement par des islamistes alors qu'elle rentrait de l'école. Séquestrée pendant plusieurs semaines, maintes fois violée lors de « mariages de jouissance » alors que certaines de ses compagnes d'infortune étaient égorgées quand elles tentaient de fuir ou parfois quand elles attendaient un enfant, elle est finalement rendue, enceinte, à sa famille. Son père lui reproche d'avoir couvert la lignée de honte et lui signifie qu'il aurait préféré qu'elle n'en réchappe pas[16].

Pourtant, en 1999, après avoir longtemps rechigné, le Haut Conseil Islamique Algérien (HCIA) a fini par délivrer une *fatwa* reconnaissant comme des victimes ces femmes enlevées, violées et réduites à l'état d'esclaves domestiques et sexuelles par les combattants islamistes, et les déclarant « pures et innocentes » des agressions subies. Affirmant que « les viols ne portent atteinte ni à l'honneur ni à la chasteté de leurs victimes », le HCIA limite aussi, du même coup, la légitimité, pour les femmes violées et revenues enceintes de leur captivité, du recours à l'avortement thérapeutique légal – pourtant prévu et strictement encadré par la loi sanitaire du 17 février 1985, et qui pourrait aisément s'appliquer dans de tels cas. Le « raisonnement » tenu est le suivant : les violeurs demeurant des musulmans, il n'y a pas lieu de rendre licite l'avortement car les enfants issus des viols seront, eux aussi, musulmans, même si leur filiation n'est pas légitime… Il convient ici de rappeler que, selon des données croisées des Ministères algériens de l'Intérieur, de la Santé et de la Population, de la Solidarité nationale et de la Famille, et des Affaires sociales, au moins 40 % des femmes violées pendant la décennie noire auraient donné naissance à un ou plusieurs enfants, et qu'une majorité d'entre elles ne connaissaient pas le(s) père(s), en raison des viols multiples et collectifs qu'elles avaient subis. De fait, peu parmi celles encore inscrites dans les délais légaux semblent avoir demandé une interruption thérapeutique de grossesse comme la loi sanitaire les y autorisait, mais il est bien évidemment impossible d'avoir une idée du nombre d'avortements clandestins, voire d'infanticides à la naissance, ni même de celui des abandons, légaux ou non, ou encore des maltraitances consécutives à une grossesse non désirée, survenue dans des circonstances particulièrement dramatiques. Le décret religieux du HCIA a pu permettre à quelques (très rares) victimes déclarées comme telles malgré la honte d'accéder à une prise en charge (minimaliste) par l'État. Cette dernière a pu se traduire par une indemnisation financière de solidarité pour les dommages et traumatismes subis, l'incapacité (professionnelle…) et/ou la « perte de chance » (de (continuation du) mariage par

[16] *Cf.* Leïla Marouane, *Ravisseur*, Paris, Julliard, 1998.

exemple), versée sous forme de capital ou de pension – difficiles et longs à obtenir –, par un hébergement dans l'un des quelques centres étatiques d'accueil – uniquement algérois – et/ou, encore moins fréquemment, par un suivi psychologique, jugé pourtant essentiel par les psychiatres. Mais indemnisées ou non, aidées ou pas, les femmes enlevées, séquestrées et violées dans les maquis n'ont toutefois que rarement recouvré le respect [*kdâr*] de leur communauté familiale.

Il faut en effet souligner que des milliers de victimes ont dû taire le viol subi – parfois sous les yeux de leurs familles. Quand elles n'ont pas nié leur existence lorsque les forces de l'ordre les leur ramenaient après parfois plusieurs mois de captivité, ou quand elles ne les ont pas déclarées mortes ou parties à l'étranger, nombre de familles ont cherché à étouffer le scandale et à circonscrire les effets d'une propagation de la honte en gardant le secret de la virginité perdue de leurs filles. Extrêmement rares sont les familles qui avaient même déclaré l'enlèvement et/ou les viols, ou qui ont porté plainte. La pratique du mariage religieux sans enregistrement à l'état civil existant encore en Algérie, certains parents ont pu raconter à l'entourage que leur fille s'était mariée à un homme tué au combat dans les maquis, emprisonné ou émigré. Dans ce cas, la loi du silence est strictement observée par la victime elle-même et par sa famille. Car la médiatisation ou la révélation d'un viol s'est souvent retournée contre la rescapée, qui reste, aux yeux de sa communauté, une femme « souillée », dont la probabilité de conclure à l'avenir un (re)mariage, socle du statut féminin, apparaît très faible, de même que celle de se « réinsérer » socialement et professionnellement.

On ne peut dès lors que pleinement souscrire à l'observation formulée par Véronique Nahoum-Grappe à propos du conflit en ex-Yougoslavie : l'« usage contemporain des viols systématiques » oblige plus largement « à penser la différence des sexes dans la guerre, *c'est-à-dire l'intrusion du féminin au cœur même du politique*[17]. »

Et c'est bien ce que tentent de faire les écrivaines (franco-)algériennes qui ont rapporté et dénoncé dans leurs écrits – parfois autobiographiques ou autofictionnels – ces violences spécifiques faites aux femmes, qui sont pourtant, fait notable, des mêmes nationalité, culture et religion que leurs agresseurs. Ramener ces crimes à la mémoire collective leur paraît d'autant plus essentiel que, rarement rendus publics, demeurés tus et/ou impunis dans la quasi totalité des cas, ils ont aussi été largement occultés par les autorités politiques du pays à la fin de la guerre civile en 2001, au nom de la politique dite de « réconciliation nationale » menée par le Président Abdelaziz Bouteflika. En effet, en septembre 2005, le gouvernement algérien

[17] Véronique Nahoum-Grappe, « Guerre et différence des sexes », *op. cit.*, p. 181. C'est l'auteure qui souligne.

a adopté par voie de référendum la *Charte pour la paix et la réconciliation nationale*, qui prévoit une amnistie pénale et civile pour les crimes commis durant la décennie noire, y compris ceux relevant de violations graves des droits de l'homme, tels que les actes de tortures, les enlèvements et les séquestrations. Toutefois, est exclu du champ de l'application de l'amnistie tout individu impliqué dans des viols, des massacres collectifs et des attentats à l'explosif dans les lieux publics. Cependant, selon un rapport du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies de 2007, cette exception contenue dans la Charte de 2005 a été très peu appliquée dans les faits, et les moyens institutionnels concrets, humains et financiers, mis effectivement en œuvre pour poursuivre et condamner les auteurs identifiés des exactions et prendre en charge les victimes n'ont globalement guère été à la hauteur de la gravité et de l'ampleur du problème.

Dans un brûlot salutaire intitulé « L'hymen comme butin de guerre », publié dans le quotidien français *Libération* le 21 mars 1995, Leïla Sebbar estime que ces violences sexuelles spécifiques découlent de l'ordre patriarcal. Au Maghreb notamment, en contexte de paix comme de guerre, la construction normative d'une « masculinité hégémonique[18] » viriliste demeure étroitement liée à une définition du féminin enchâssée dans la corporéité et la sexualité. Considérés en Algérie comme « un capital masculin » d'échange, négocié en temps de paix, les corps féminins seraient « spoliables », appropriables par la force en temps de guerre. C'est précisément, selon l'écrivaine, parce que les femmes sont représentées comme un « bien » appartenant en propre aux hommes de leur famille que ce type de prédation sexuelle est lourd de sens : « Une guerre qui ne dit pas son nom mais où l'enjeu principal, c'est la Femme, son âme et son corps. […] La femme est le capital de l'homme, corps et âme ; avec le retour du refoulé patriarcal, le capital compte l'hymen, le ventre et l'âme. » Le contexte d'une guerre civile menée au nom d'une interprétation ultra fondamentaliste de l'islam ne ferait dès lors qu'exacerber et exalter systématiquement une virilité agressive [*rujuliya*][19]. En constituant le corps des femmes comme prise de guerre et l'hymen comme trophée, les groupes islamistes réactiveraient l'ordre patriarcal sur lequel ils s'appuient, en même temps qu'ils le renforceraient. Selon Leïla Sebbar, c'est parce que la domination masculine et les violences faites aux femmes tant au sein de la famille que dans l'espace public sont globalement acceptées sans réserve en temps de paix, intégrées comme principe légitime de vision (des divisions) du monde lors du processus de socialisation ordinaire, que

[18] Sur ce concept, *cf.* Raewyn W. Connell, *Masculinities*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1995.

[19] *Cf.* Nadia Tazi, « Le désert perpétuel. Visages de la virilité au Maghreb », dans Fetih Benslama et Nadia Tazi (dir.), *La Virilité en islam*, Paris, L'Aube, 2004, p. 43-93.

leur interprétation radicale « au nom de la foi » par des « soldats de Dieu » (par ailleurs – sexuellement – frustrés[20] selon l'intellectuelle féministe) est possible avec une telle impunité en temps de guerre :

> « Le conflit armé exacerbe ce que la paix a jusqu'ici toléré : que le corps des femmes fonctionne encore comme butin, butin légal, prélevé par une famille sur une autre famille avec l'accord des pères vigilants, un contrat entre hommes avec échange de capital. L'hymen d'une femme appartient au père, au frère, à la famille, au clan, à la tribu. […] [Des] jeunes hommes décident de protéger le corps et l'âme de leurs sœurs bien aimées, vigiles de la foi et de l'hymen des vierges exposées à la lubricité satanique de la rue, des affiches, de la publicité... de tous les hommes qui les désirent, forcément. Les frères sont là, jeunes, vigoureux, intrépides, pour préserver la virginité de leurs femmes, l'hymen sacré. Car chacun, au soir des noces, recevra dans le lit nuptial une jeune vierge, licite. Consentante. Dans la guerre, sur l'autre rive, les frères combattent les frères. Les hommes des maquis ne défilent pas dans les rues de la capitale pour sauvegarder l'honneur des sœurs. L'honneur des femmes leur appartient, de droit, ils sont les soldats de Dieu, ils n'ont pas à négocier le butin de guerre. »

Dans un tel contexte délétère, la possession sexuelle d'une vierge revêt un double sens : elle est considérée, d'une part, comme une récompense suprême pour les combattants de la foi, qui ne font qu'anticiper concrètement la défloration des *houris* parfaites que le paradis d'Allah leur promet ; d'autre part, le viol d'une vierge avant son assassinat l'empêche, selon une *fatwa*, d'accéder au paradis. La prédation est donc doublement représentée non comme un crime, mais comme un acte de piété. La qualification de viol disparaît d'ailleurs, on l'a vu, au profit de la dénomination de « mariage de jouissance », scellé dans les maquis islamistes pour quelques heures ou semaines, par la simple lecture de versets du Coran [*Fatiha*] avant la consommation. Enlevées dans la rue ou prises comme butin de guerre lors d'attaques de villages, les femmes sont d'abord violées par le chef du groupe (« l'émir »), qui les « repasse » ensuite à ses hommes :

> « La femme est rare, son hymen précieux, offrande aux soldats des maquis de Dieu, acte de piété, disent-ils. Et si les femmes ne se rendent pas à leurs raisons divines, ils les enlèvent. On sait maintenant, la presse algérienne a osé parler, et des femmes ont raconté publiquement des viols individuels et collectifs, exécutés comme autant d'actes pieux, avec toute la violence et la cruauté de ceux qui commettent un crime dans l'impunité. […] Ils accomplissent une mission, le Djihad les purifie absolument, ils paraîtront devant Dieu en vainqueurs de la foi, innocents. Ils appellent ces viols "mariages de jouissance", ils réclament et ils raptent des vierges, menaçant du couteau ou du revolver les pères et les frères ahuris et terrifiés, déshonorés. »

Selon Leïla Sebbar, de tels actes criminels accomplis au nom d'un islam dévoyé, politiquement instrumentalisé, s'enracineraient en outre profondément dans une peur

[20] Il s'agit là d'une topique psychologisante récurrente dans l'imaginaire « républicain » algérien contemporain que d'assimiler la radicalisation islamiste à une aberration mentale, à une échappatoire liée notamment à une masculinité fragilisée par les difficultés socio-économiques (chômage, pénurie de logements…) qui condamneraient les hommes à ne pouvoir assumer et reproduire le modèle masculin traditionnellement valorisé de la *redjila*, à une frustration sexuelle collective et/ou à la réactivation d'une peur masculine multiséculaire du féminin (procréateur et de plus en plus éduqué).

masculine ancestrale des femmes, de la sexualité à laquelle elles sont communément réduites et de la puissance exclusivement féminine de la maternité.

Outre cet essai engagé de Leïla Sebbar, la littérature féminine algérienne s'est aussi fait l'écho de telles tortures sexuelles perpétrées à l'encontre de jeunes femmes, en particulier de vierges. Dans son troisième roman cathartique, *Le Châtiment des hypocrites*[21], dans lequel elle tend à exorciser non seulement l'agression dont elle a été personnellement victime à Alger en 1989, mais aussi celle qui, en 1993, a coûté la vie à son amie d'enfance Faddia, Leïla Marouane met ainsi en scène le destin tragique d'une jeune infirmière, célibataire algéroise, victime rescapée de la violence islamiste. Alors qu'elle se rend à son travail, Fatima Kosra voit sa voiture bloquée par un autre véhicule, où on l'oblige à monter : des intégristes cachés dans le maquis ont besoin de ses connaissances en médecine pour soigner leurs blessés. Après avoir été enlevée, séquestrée, puis violée, torturée et mutilée d'un orteil par des « fous de Dieu » dont elle devient l'esclave sexuelle – ces scènes ne sont qu'évoquées et non décrites dans le roman –, celle qui s'était gardée vierge pour le soir de ses noces est finalement libérée, malade et enceinte, au bout de dix-huit mois de captivité. Elle se réfugie alors dans l'une des rares cliniques financées par le gouvernement, installées dans les faubourgs reculés d'Alger afin de recueillir les femmes victimes des violences de la guerre civile. Sous narcotiques mais sans recevoir d'aide psychothérapeutique véritable, elle y termine sa grossesse et, pour éviter la honte à sa famille, décide d'abandonner pour adoption sa fille née des viols. Cherchant à reconquérir son corps abusé, en situation d'anomie familiale et sociale, Fatima devient elle-même une prédatrice sexuelle, qui utilise son corps comme une arme retournée contre l'ordre patriarcal : ivre de rage et de vengeance, elle se livre ainsi à la prostitution pendant trois ans, de façon effrénée (et bien illusoire), choisit soigneusement ses clients et, après avoir eu un rapport sexuel avec eux, les castre. Passant sous silence les violences sexuelles subies dans le maquis, la grossesse qui en a résulté et son passé de prostituée criminelle, elle finit par rejoindre le foyer familial lorsqu'elle apprend que l'homme auquel elle était promise depuis l'enfance, Rachid Amor, qui vit en France, est temporairement de retour à Alger. Pour « sauver les apparences » après la longue disparition de leur fille, ses parents hâtent l'organisation du mariage. Les époux partent s'installer à Paris, où Fatima, désireuse de commencer une nouvelle vie, se remet à travailler et cherche à fonder une famille. Á plusieurs reprises, elle tente désespérément d'alléger le fardeau qu'elle porte en confessant son passé douloureux à Rachid, mais ce dernier ne l'écoute guère. Développant dès lors un syndrome de

[21] Leïla Marouane, *Le Châtiment des hypocrites*, Paris, Seuil, 2001.

stress post-traumatique chronique, devenue étrangère à son corps qui porte à vie les stigmates des violences subies, la jeune femme demeure la proie de crises d'angoisse et de cauchemars récurrents, sans pouvoir en parler à quiconque, pas même à son mari indifférent dont elle s'éloigne progressivement. Rachid lui fait l'amour de manière de plus en plus violente, et réactive la mémoire incorporée des viols imposés par les islamistes. Contrainte au silence et au refoulement, réduite à nouveau au statut d'objet sexuel, Fatima est incapable de mener à terme l'une de ses multiples grossesses – ayant volontairement provoqué une dernière fausse couche, elle va jusqu'à incinérer le fœtus –, et craint la répudiation. Tandis qu'en mal d'héritier, Rachid, devenu dévot, décide de trouver une seconde épouse, Fatima perd prise peu à peu avec la réalité et sombre définitivement dans la dépression puis la folie meurtrière. Cinq ans après ses noces, elle se transforme de nouveau en bourreau et, dans une crise de rage vengeresse, ligote, viole, électrocute et démembre son époux – avant de renaître, peut-être, à travers une nouvelle identité. Dans un entretien de novembre 2001, la romancière explique la démarche qui l'a amenée à écrire ce livre :

> « J'aurais pu débuter dans l'écriture avec *Le Châtiment des hypocrites*. Par rapport au silence. Mais j'ai refoulé ma propre agression, j'ai refoulé la mort de Faddia. Jusqu'à ce livre... En l'écrivant, j'ai eu la sensation de me dégager de mes propres refoulements. Je pensais me raconter moi, je ne me rendais pas compte que l'histoire de Faddia était là, en filigrane. Faddia a été tuée. J'ai décidé qu'elle allait survivre. […] Ce thème [de la violence] revient constamment […] parmi les femmes qui m'entourent et qui ont maintenant la quarantaine, rares sont celles qui ont des enfants. C'est une peur qui est restée. Un choix inconscient. […] C'est un roman sur les silences, sur les non-dits. C'est aussi ma façon d'inviter toutes les femmes, celles qui me sont proches comme celles que je ne connais pas, les femmes du monde entier, à dire. Á ne plus avoir peur de dire[22]. »

Utilisant délibérément phrases courtes, jeux de mots et champ lexical violent, le roman est écrit à la troisième personne, à l'exception de l'épilogue, où l'héroïne assume finalement une narration à la première personne et se raconte au passé composé, avec… une tortue pour seul interlocuteur.

La nouvelle symptomatiquement intitulée « Corps indicible » du recueil *Nouvelles d'Algérie* de Maïssa Bey repose entièrement, quant à elle, sur le monologue intérieur à la première personne d'une jeune fille de 17 ans, mutique, au bord de la folie, après qu'elle ait été torturée et violée et qu'elle ait assisté au meurtre de ses parents et à la mise à feu de la maison familiale. L'horreur de l'expérience vécue et le déchirement du corps-objet dépersonnalisé et spolié, devenu cadavre vivant, littéralement indicibles, ne peuvent affluer au langage que sous forme de bribes chaotiques et suspendues, dans une syntaxe éclatée, elle aussi désarticulée et mutilée :

[22] *Ead.*, « Entretien avec Maya Michalon », *L'Autre rive*, numéro hors série, novembre 2001.

> « Faire jaillir ces mots comme ils sont. Sales. Infects. Qu'ils sortent de moi comme une vomissure. Une excrétion... Évacués sans bruit ils rampent sur le sol. En procession. Cancrelats ailes collées au corps. Laissent avant de disparaître une trace gluante luisante. […] Mon corps c'est ça : un morceau de bois mort calciné tordu. Se désagrège quand on le touche. Poussière cendres. […] Peux même plus déplier les jambes. Quitter ce corps qui n'est plus à moi. […] Poupée corps rigide corps désarticulé. […] Ils ont fini par me prendre. […] Je viens de très loin. Plus loin encore que l'irréparable. Que l'indicible. Lèvres désormais scellées... Dans mes pieds tailladés mes jambes lacérées mon sexe déchiré mon ventre fouaillé mes seins mutilés corps étranger à vif écorché. […] C'est ça sortir de moi les mots pour dire. Mais ne je peux plus parler. J'ai perdu ma voix... Elle ne veut plus de ce corps indicible. Laisse pourrir corps décomposé... Y a plus que ces mots en moi qui viennent dans ma tête s'entrechoquent me font mal s'accrochent aux parois se répercutent en échos lointains me font mal faut les arrêter c'est ça dresser un barrage pierre à pierre une à une ajoutée les empêcher de pénétrer[23]. »

L'Algéroise Wahiba Khiari, réfugiée depuis 1997 à Tunis, a recueilli de nombreux témoignages avant d'écrire son premier roman autobiographique, *Nos Silences*. Elle y porte le cri de l'une des jeunes victimes de la « décennie noire », contre l'oubli et à la mémoire de toutes les autres qui, si elles n'ont pas été tuées, ont dû se taire au nom de la politique de « réconciliation nationale » et ravaler leur honte, parfois en assumant des enfants qu'elles ont été contraintes de porter. Les voix de deux personnages féminins alternent dans le récit : l'une, *alter ego* de l'écrivaine, enseignante algérienne, raconte sa culpabilité d'avoir choisi l'exil en Tunisie et d'y avoir finalement trouvé l'amour ; la seconde est une jeune fille de 16 ans, ancienne élève de la première qui, à la suite de sa sœur aînée finalement rescapée, a été enlevée, séquestrée « dans la peur et l'attente quotidienne de la mort[24] », humiliée et violée à plusieurs reprises par « des monstres[25] » dont elle est tombée enceinte, avant d'être libérée. Son corps est devenu un « champ de bataille », et elle refuse cette maternité vécue comme honteuse : « je ne veux pas le mettre au monde parce que je sais qu'il n'y a pas de monde pour lui, ni pour moi avec lui[26]. » Contre l'oubli, seuls les mots sont libérateurs : « Ici, on a peur des mots, surtout ceux qui nous viennent d'ailleurs, on les chasse, les brûle, puis on les remplace par le silence[27]. » L'objectif de l'écrivaine est clairement affiché :

> « Écrire c'est aussi entailler la chair pour tatouer l'indélébile mémoire. […] Il me fallait parler, parler pour toutes celles qui ont choisi de se taire. Celles qui ont vécu l'horreur mais aussi celles qui, comme moi, ont quitté le pays. Avec un sentiment de culpabilité. On a voulu tourner la page, faire comme si… Malgré ce qui a été dit, déjà écrit sur cette tragédie, l'oubli nous guette. Je ne peux et ne veux oublier ce que nous avons traversé. Mes mots contre l'amnésie collective complice et coupable, des mots pour nous libérer[28] », écrit-elle.

---

[23] Maïssa Bey, *Nouvelles d'Algérie*, Paris, Grasset, 1998, p. 98, 106-110.
[24] Wahiba Khiari, *Nos Silences*, Tunis, Elyzad, 2009, p. 120.
[25] *Ibid*., p. 40 et 63.
[26] *Ibid*., p. 113.
[27] *Ibid*., p. 55.
[28] *Ibid*., p. 105.

Le recueil cathartique de la psychologue clinicienne oranaise Badra Moutassem-Mimouni, intitulé *Passion d'Algérie. Chroniques de tourments et d'obsessions* et publié en France en 2006[29], poursuit un but similaire. Il propose une nouvelle, *Nora*, qui relate une exaction terroriste. Œuvre de fiction, elle est toutefois fondée sur des faits réels : elle « fictionnalise » en effet, par le procédé du long monologue intérieur de l'une des jeunes victimes dont le prénom sert de titre éponyme au récit, le déroulement d'un attentat particulièrement sanglant, perpétré en 2001 par un petit groupe d'islamistes radicaux entre Mostaganem et Mascara, la région natale de l'auteure. Alors que l'état d'urgence est toujours en vigueur dans le pays, une voiture transportant une famille de cinq personnes et un minibus contenant une quarantaine de passagers circulant sur une route de montagne peu fréquentée sont arrêtés par un faux barrage de terroristes déguisés en policiers. Ces derniers vont tuer tous les voyageurs en les égorgeant ou en les brûlant vifs dans l'incendie des véhicules. Deux jeunes filles présentes dans l'automobile, d'abord retenues à l'écart par les assaillants, assistent au massacre, avant d'être torturées, violées, assassinées puis abandonnées dans un ravin à l'écart du premier carnage. Badra Moutassem-Mimouni invente un personnage fictif, Nora, qu'elle présente comme l'une des suppliciées, et dont elle fait la narratrice autodiégétique du calvaire qu'elle va vivre jusqu'à ce qu'elle soit, comme les autres, abattue. La transposition fictionnelle, qui permet de donner un visage et des mots à l'une des victimes, rend aussi possible le décentrement et l'interrogation du réel. Combinant une réflexion sur la violence de la guerre coloniale et de l'impérialisme français (*cf.* la première nouvelle autobiographique du recueil, *Bahia*) et celle de la guerre civile et des lois du patriarcat local (seconde nouvelle, *Nora*), violences assorties, dans les deux cas, de formes différentes de domination masculine, l'universitaire établit de nombreux liens de continuité entre ces consécutions traumatiques. La « décennie noire » est ainsi représentée comme l'incarnation du « retour du refoulé », tant colonial que patriarcal. Articulant sa démonstration, à l'instar avant elle de Leïla Sebbar ou Leïla Marouane, autour de l'idée que la domination islamiste repose sur – autant qu'elle renforce – la domination masculine structurant en profondeur les rapports sociaux de sexe dans la société algérienne, Badra Moutassem-Mimouni rappelle que le fondamentalisme religieux des années 1990 a durement touché les femmes, en particulier les intellectuelles (universitaires, journalistes…) et, plus généralement, celles qui, au péril de leur vie, continuaient à étudier, travailler, sortir et paraître dans l'espace public, en déployant des tactiques de micro-résistances individuelles quotidiennes (refus de porter le *hijab*, affichage ostentatoire de maquillage alors qu'elles n'en

[29] Badra Moutassem-Mimouni, *Passion d'Algérie. Chroniques de tourments et d'obsessions,* Paris, Karthala, 2006.

utilisaient pas forcément habituellement...) face aux intimidations et aux menaces constantes de ce nouvel « ennemi intérieur ». Œuvre de création autoréflexive et vecteur de résilience personnelle pour son auteure, le recueil *Passion d'Algérie* s'impose aussi, à l'instar d'autres récits, comme un outil pour lutter collectivement contre l'occultation, le déni, l'amnésie et le silence qui menacent, d'après nombre d'écrivaines, d'ensevelir cette période troublée de l'histoire algérienne récente et ses victimes.

Plus de vingt ans après le début de la guerre civile ayant ensanglanté l'Algérie, force est cependant de constater que les prises de parole des écrivaines en vue de briser la conspiration du silence n'ont toujours pas permis de rendre effective cette résolution de la Conférence générale de l'UNESCO adoptée en 1993, qui soulignait qu'il était « d'une extrême importance que les violations des droits des femmes soient reconnues comme telles, c'est-à-dire comme des formes de violence les privant de leurs droits les plus fondamentaux, et non pas en tant qu'atteinte à leur honneur ou à leur réputation[30]. »

Résumé en français

L'usage stratégique du viol de femmes enlevées et séquestrées par des groupes islamistes radicaux comme arme de guerre, caractéristique tragique de la guerre civile algérienne pendant la « décennie noire » des années 1990, constitue une violence sexuelle et genrée spécifique. Contre le silence individuel et collectif, ces « mariages de jouissance » ont été dénoncés par des écrivaines (franco-)algériennes d'expression française, plus ou moins (re)connues en Algérie et/ou en France. Restituant, par des procédés narratifs spécifiques, les drames, les souffrances et les traumatismes liés aux massacres et au climat de terreur, des auteures telles Maïssa Bey, Wahiba Khiari, Leïla Marouane, Badra Moutassem-Mimouni ou encore Leïla Sebbar ont cherché à mettre en mots l'indicible dans des essais, des romans (parfois autobiographiques ou autofictionnels) ou des nouvelles. Au-delà, ces écrivaines questionnent dans leurs récits les rapports sociaux de sexe et la domination masculine en temps de guerre comme en temps de paix, dans un pays qui demeure profondément patriarcal, tout en interrogeant, dans les textes eux-mêmes, la forme, la fonction mais aussi les coûts (matériels et symboliques) de l'engagement dans l'acte même d'écrire dans un tel contexte. Vecteurs de reconstruction de soi pour des auteures parfois touchées dans leur propre chair, ces textes littéraires s'imposent comme autant de prises de parole publique, et peuvent s'analyser comme des lieux symboliques de perpétuation de la mémoire, de résistance à l'amnésie et au silence.

Résumé en anglais

The strategic use of abducted and kidnapped women's rapes by radical Islamist groups as a weapon of war, a tragic feature of the Algerian "civil war" in the 1990s, is a specific sexual and gendered Violence. Against individual and collective silence, these "pleasure marriages"

[30] UNESCO, *Le Viol comme arme de guerre*. Mise en œuvre de la décision n° 141 EX/93 du Conseil exécutif et de la résolution n° 27C/I.1.1.11.6 de la Conférence générale. Unité de coordination des activités relatives aux femmes, 1993, p. 19.

were denounced by (Franco-)Algerian French-language writers. Restoring, by specific narrative devices, dramas, suffering and trauma related to massacres and terror climate, authors such Maïssa Bey, Wahiba Khiari, Leïla Marouane, Badra Moutassem-Mimouni or Leïla Sebbar have sought to put into words the unspeakable and the indescribable in essays, novels or short stories (sometimes autobiographical or autofictional). Above all, these women writers question in their works gender relations and male domination in time of war as in time of peace, in a country that remains deeply patriarchal, while sheding light, in the texts themselves, on the form and the function, but also the (material and symbolic) costs of the commitment in the act of writing in such a context. Self-reconstruction vectors for authors sometimes affected in their own flesh, these literary texts emerge as public speaking engagements, and can be analyzed as symbolic places for perpetuating the memory and resisting to amnesia and silence.

Mots-Clefs
« littérature d'urgence » ; écrivaines (franco-)algériennes d'expression française ; « décennie noire » en Algérie ; violences de genre